

## APPEL D'OFFRES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

**Appel d'offres n° :** ECTL\_SRC\_240097

**Fonction :** Fourniture et installation de deux onduleurs de 160 kVA pour l'EIH (Brétigny-sur-Orge)

**Généralités :** EUROCONTROL\* est une organisation intergouvernementale comptant 41 États membres et 2 États ayant conclu un accord global. En collaboration avec ses partenaires, elle œuvre à la mise en place d'un ciel unique européen propre à assurer le niveau de performance ATM (gestion du trafic aérien) requis au XXI<sup>e</sup> siècle et au-delà.

**Sujet technique :** L'IEH dispose d'un réseau électrique équipé d'ASI (Alimentation sans interruption) qui permet une alimentation stable et protégée des équipements sensibles du centre.

Ces systèmes permettent l'alimentation et le fonctionnement des applications critiques nécessaires aux services d'Eurocontrol. Les ASI actuels arrivent en fin de vie et certaines pièces ne sont plus distribuées par le fabricant. Eurocontrol souhaite donc le remplacement de cet équipement pour garantir la pérennité de ses installations.

L'appel d'offre a pour objet le remplacement des deux ASI de 160 kVA actuellement installés sur le site d'Eurocontrol Brétigny.

**Principaux critères de sélection, d'évaluation et d'attribution :**

CRITÈRES DE CAPACITÉ TECHNIQUE
Références de clients pour lesquels le soumissionnaire a déjà exécuté un projet similaire
Compétences techniques à réaliser le projet et à fournir toute la documentation nécessaire à l'exploitation

CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE
La marque d'onduleurs proposée est de la marque SCHNEIDER (cf. Cahier des charges)
Capacité d'intervention en environnement sensible
Synthèse relative à l'offre, pertinence au regard des exigences et des spécifications techniques
Expertise de plus de 10 ans dans l'installation d'onduleurs en environnement sensible
Proximité du soumissionnaire (l'agence qui va installer les équipements et effectuer les travaux) vis-à-vis du site d'EUROCONTROL
Certification du soumissionnaire en termes de respect de l'environnement

### SUPPORTING EUROPEAN AVIATION

**États membres :** Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldavie, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Türkiye, Ukraine.

**États avec lesquels EUROCONTROL a conclu un accord global :**

Israël, Maroc.

L'offre la plus avantageuse sur le plan économique sera déterminée en fonction des éléments ci-après :

La note technique représente 60 % de la note globale, tandis que la note financière compte pour 40 % de celle-ci.

[Date de clôture de l'appel d'offres :](#)  
[Personne de contact :](#)

**15-11-2024** à 15 h 00 (HNEC – heure de l'Europe centrale)

Si vous souhaitez recevoir l'appel d'offres, veuillez lire la partie intitulée « informations importantes » ci-après et, pour toute question en rapport avec ce dossier, veuillez prendre contact avec :

France REEB

CF/AFS/PAR/PROC

Adresse de courrier électronique : [France.reeb@eurocontrol.int](mailto:France.reeb@eurocontrol.int)

Tél. : +32 (0)2 729 9676

### **INFORMATIONS IMPORTANTES**

L'ensemble de la documentation relative à l'appel d'offres susvisé est disponible au format électronique (.pdf).

Si vous souhaitez obtenir cette documentation, veuillez lire et respecter attentivement les instructions suivantes :

1. Si vous êtes déjà enregistré(e) sur le portail des fournisseurs d'EUROCONTROL, vous pouvez chercher cet appel d'offres et ses documents dans la section « View Active Negotiations » du portail des fournisseurs.
2. Dans le cas contraire, veuillez suivre la procédure qui vous sera présentée sous : <https://www.eurocontrol.int/portal/new-supplier-portal>
3. EUROCONTROL n'assume aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, quant à l'exhaustivité, l'exactitude et/ou la rapidité de transmission des documents électroniques (ni en ce qui concerne les documents électroniques proprement dits).
4. Les offres doivent être envoyées par voie électronique et être faites dans le strict respect des instructions énoncées dans la documentation de l'appel d'offres.
5. Vous pouvez :
  - a) imprimer les documents électroniques ;
  - b) transmettre ces documents à d'autres destinataires, à condition de limiter cette diffusion aux seules personnes qui ont besoin d'en connaître la teneur (et de toujours en citer intégralement la source, à savoir EUROCONTROL) ;
  - c) utiliser une version imprimée de la documentation électronique relative à l'appel d'offres pour présenter une offre (en particulier le formulaire de dépôt d'une offre de prix, qui porte la référence « I-TSF-F »).
6. Vous ne pouvez pas :
  - a) modifier les documents électroniques, sauf pour y intégrer les informations requises ou les signer / cacheter aux endroits prévus à cet effet ;
  - b) transmettre ces documents à des tiers qui n'ont pas besoin d'en connaître la teneur ;
  - c) publier ces documents sur un site web, qu'il soit public ou privé ;
  - d) modifier la mention de leur auteur (EUROCONTROL) et/ou le symbole « tous droits réservés » (©) ;
  - e) transmettre ces documents sans en préciser la source.

**Recommandation relative au respect de l'environnement**  
Afin de réduire la croissance exponentielle de la consommation de papier, nous vous prions de n'imprimer les documents électroniques reçus et/ou de ne demander des versions papier du dossier d'enquête de prix que si vous envisagez sérieusement de faire une offre.